

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Fonds d'urgence régional : Allègement des critères et sommes toujours disponibles pour aider les entreprises de la MRC de Pierre-De Saurel

Sorel-Tracy, le 27 avril 2020 – Afin de soutenir un maximum d'entreprises qui ne sont pas admissibles à d'autres programmes, le comité d'intervention tactique de développement économique a décidé d'alléger les critères du Fonds d'urgence régional. Ainsi, les entreprises n'ayant pas de place d'affaires, mais qui ont des frais fixes sont maintenant admissibles, de plus, la réduction du chiffre d'affaires liée à la COVID-19 est passée de 75 % à 50 %.

À cet effet, les entreprises qui ne répondaient pas aux critères initiaux vont être recontactées et celles n'étant pas admissibles au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes le seront en priorité.

En mars dernier, la MRC de Pierre-De Saurel a rapidement créé, en collaboration avec le comité d'intervention tactique de développement économique, le Fonds d'urgence régional, une aide financière de 200 000 \$, afin d'aider les entreprises qui éprouvent des difficultés financières compte tenu de la situation liée à la COVID-19.

En date du 19 avril, près de 130 000 \$ sont toujours disponibles pour les entreprises admissibles. Jusqu'à maintenant, l'organisme responsable de traiter les demandes, le CLD de Pierre-De Saurel, a reçu 37 demandes, dont 19 ont été acceptées.

À noter que depuis l'annonce de la création du Fonds d'urgence régional, les gouvernements provincial et fédéral ont annoncé des mesures pour aider les entreprises. Le CLD de Pierre-De Saurel analyse et dirige donc les entreprises vers l'aide qui leur est la plus avantageuse en fonction de leurs besoins.

« Je profite de l'occasion pour souligner l'excellent travail de l'équipe du CLD, qui a su rapidement mettre en place, dans un contexte de télétravail, une structure de fonctionnement adaptée à la situation qui a permis d'assurer en très peu de temps le traitement et le suivi des nombreuses demandes d'aide financière reçues », souligne Gille Salvas, préfet de la MRC de Pierre-De Saurel.

Pour une demande d'aide financière, remplir le formulaire disponible au lien suivant : <https://form.jotform.com/70807809636263>

À propos du comité d'intervention tactique de développement économique

Un comité d'intervention tactique de développement économique a été mis sur pied le 20 mars dernier afin de coordonner les actions des partenaires économiques en appui aux entreprises de notre région. Ce comité est formé de représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy (CCIST), du CLD de Pierre-De Saurel, de

la SADC de Pierre-De Saurel, de la MRC de Pierre-De Saurel, de la Ville de Sorel-Tracy, de la Chambre de développement agricole (CDA), du Carrefour jeunesse emploi Pierre-De Saurel, et avec la participation du député de Bécancour-Nicolet-Saurel M. Louis Plamondon et du député de Richelieu M. Jean-Bernard Émond.

-30-

Source : Josée-Ann Bergeron
MRC de Pierre-De Saurel
450 494-4296
jabergeron@mrcpierredesaurel.com

Membres du comité d'intervention tactique de développement économique :

